

IV

(Informations)

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

CONSEIL

Rapport semestriel sur l'état d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive (2013/I)

(2013/C 228/05)

Introduction

Conformément à la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive (ADM) adoptée par le Conseil européen en décembre 2003 (doc. 15708/03), des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie sont prévus tous les six mois. Le présent rapport sur l'état d'avancement des travaux porte sur les activités menées au cours du premier semestre de 2013.

L'UE garde dans ce domaine les principes directeurs suivants:

- i) l'objectif général d'un multilatéralisme effectif, y compris la promotion de l'universalité des traités, conventions et autres instruments internationaux et leur mise en œuvre au niveau national, conformément aux objectifs de la stratégie européenne de sécurité, de la stratégie de l'UE contre la prolifération des ADM et des nouveaux axes d'action (doc. 17172/08);
- ii) une coopération étroite avec ses partenaires et d'autres pays tiers en vue de parvenir à une convergence de vues au niveau mondial sur la nécessité de renforcer le régime international de non-prolifération. Les efforts se sont poursuivis pour aborder les questions de non-prolifération dans le cadre des relations bilatérales que l'UE entretient avec tous les pays concernés, en particulier lors de réunions dans le cadre du dialogue politique et de contacts plus informels;
- iii) une utilisation efficace et complémentaire de tous les instruments et de toutes les ressources financières disponibles (budget PESC, instrument de stabilité et autres) afin de maximiser l'impact de ses activités en vue d'atteindre les objectifs de l'UE en matière de politique étrangère.

Le 9 novembre 2012, la haute représentante, M^{me} Catherine Ashton, a annoncé la nomination de M. Jacek Bylica en tant que conseiller principal et envoyé spécial pour la non-prolifération et le désarmement. M. Bylica a pris ses fonctions le 18 février 2013 et il a déjà représenté l'UE dans un certain nombre de grandes réunions internationales (notamment la réunion du comité préparatoire à la conférence d'examen du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la conférence d'examen de la convention sur les armes chimiques, la réunion à haut niveau dans le cadre de l'initiative de sécurité contre la prolifération, les consultations ouvertes sur le projet de code de conduite international pour les activités menées dans l'espace extra-atmosphérique).

Durant les premiers mois de son mandat, l'envoyé spécial s'est prioritairement attaché à:

- intensifier les efforts déployés pour soutenir le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui reste une des toutes premières priorités de l'UE, notamment parce qu'il a un rapport direct avec les graves problèmes de prolifération au niveau régional posés par l'Iran et la Corée du Nord. La réunion du comité préparatoire à la conférence d'examen du TNP qui s'est tenue cette année a été assombrie par le

fait que la conférence sur l'établissement au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive n'a pas été organisée en 2012, contrairement à ce qui était envisagé dans les documents de la conférence d'examen de 2010. Dans le cadre de l'UE, les efforts déployés à cet effet par le facilitateur finlandais, ont été appuyés notamment par l'organisation, avec le concours du consortium de l'UE chargé de la non-prolifération, de séminaires informels visant à faciliter le dialogue entre les parties concernées;

- faire avancer l'initiative visant à mettre en place, au nom de la communauté internationale, un code de conduite pour les activités menées dans l'espace extra-atmosphérique. L'envoyé spécial a participé à de nombreuses réunions bilatérales d'information avec les principaux partenaires et a présenté au groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU des informations sur les mesures de transparence et de confiance dans l'espace extra-atmosphérique (Genève, le 2 avril 2013). Les 16 et 17 mai 2013, à Kiev, il a présidé le premier cycle des consultations ouvertes sur le projet de code, qui a réuni quelque 140 représentants de 61 pays;
- renforcer/lancer des dialogues sur la non-prolifération avec des partenaires de premier plan hors UE. L'UE a continué à coopérer étroitement avec ses partenaires et d'autres pays tiers en vue de parvenir à une convergence de vues au niveau mondial sur la nécessité de renforcer le régime international de non-prolifération. Les efforts se sont poursuivis pour aborder les questions de non-prolifération dans le cadre des relations bilatérales que l'UE entretient avec tous les pays concernés, en particulier lors de réunions dans le cadre du dialogue politique et de contacts plus informels.

L'UE a poursuivi ses travaux ayant pour but d'utiliser de manière efficace et complémentaire tous les instruments et toutes les ressources financières disponibles (budget PESC, instrument de stabilité et autres) afin de maximiser l'impact de ses activités visant à soutenir les organisations internationales et les pays tiers.

1. QUESTIONS NUCLÉAIRES

Le groupe «Non-prolifération» (CONOP) a contribué activement à l'élaboration des positions de l'UE pour les réunions du Conseil des gouverneurs de l'AIEA qui se sont tenues en mars et juin 2013. Il a examiné et préparé les contributions de l'UE pour le comité préparatoire du TNP (avril et mai 2013), pour les réunions au niveau des experts et la session plénière dans le cadre de l'initiative internationale de lutte contre le terrorisme nucléaire (GICNT), pour la réunion du groupe consultatif et la session plénière du groupe des fournisseurs nucléaires (GFN), pour les réunions du groupe de travail et de la commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) ainsi que pour d'autres réunions pertinentes dans le domaine nucléaire. Le CONOP a poursuivi la mise en œuvre des «Nouveaux axes d'action de l'Union européenne en matière de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs», avec l'examen de différentes actions envisagées dans ce domaine, notamment en matière de vigilance consulaire, et il a établi des orientations du Conseil pour que les travaux se poursuivent dans les domaines où des progrès sont encore nécessaires.

1.1. Suivi de la conférence d'examen du traité sur la non-prolifération (TNP) de 2010

L'UE a participé activement à la réunion du comité préparatoire du TNP organisée à Genève du 22 avril au 3 mai 2013 et elle a rendu compte de ses activités liées à la mise en œuvre du plan d'action adopté lors de la conférence d'examen du TNP de 2010, y compris les mémorandums conclus sur le Moyen-Orient. La réunion a été présidée avec succès par l'ambassadeur Cornel Feruta, directeur politique au ministère roumain des affaires étrangères. L'UE a contribué au débat par une déclaration générale et trois déclarations relatives à des groupes de questions et elle a fait deux interventions dans les débats thématiques consacrés au Moyen-Orient et à l'article X/au retrait. Elle a présenté un document de travail intitulé «Questions prioritaires à examiner et état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et recommandations concernant les mesures de suivi de la conférence d'examen du TNP de 2010 (plan d'action de 2010)» et elle a organisé une manifestation parallèle, qui a été bien suivie, sur les mécanismes régionaux de comptabilisation et de contrôle des matières nucléaires — le modèle européen (Euratom). La synthèse de la présidence rend compte des positions de l'UE et met fortement l'accent sur les cas de non-respect concernant la Corée du Nord, l'Iran et la Syrie, qui constituent un dossier prioritaire pour l'UE. Comme prévu, la question de la conférence sur l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient a très largement dominé les travaux de toute la session. L'UE a exprimé son soutien sans failles au facilitateur dans la perspective de cette conférence dont elle espère la tenue dès que possible cette année.

1.2. Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

L'UE a renforcé son soutien à l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne. Elle reste un contributeur essentiel du Fonds pour la sécurité nucléaire, avec plus de 31 millions d'euros engagés depuis 2004. Les travaux ont commencé en vue de maintenir la contribution de l'UE. Toujours dans le domaine de la sécurité nucléaire, l'UE a apporté son expertise technique aux activités de formation et aux ateliers organisés par l'AIEA à l'intention des pays tiers pour améliorer les moyens consacrés à la lutte contre le trafic de matières nucléaires et d'autres matières radioactives. L'UE et l'AIEA ont continué de coordonner leur soutien aux pays tiers dans ce domaine. La toute première réunion annuelle entre l'UE et l'AIEA au niveau des hauts fonctionnaires, qui a rassemblé des représentants de haut niveau du SEAE, de la Commission européenne/d'Euratom et de l'AIEA, s'est tenue à Bruxelles le 25 janvier 2013 en vue de renforcer la coopération dans d'autres domaines d'activité de l'AIEA, de donner une plus grande visibilité aux contributions de l'UE et de mieux coordonner l'action, en particulier dans le domaine de la sécurité nucléaire, afin d'assurer une complémentarité et d'éviter les doubles emplois entre les activités menées par les centres d'excellence CBRN de l'UE et l'AIEA et de tirer avantage de cette complémentarité (à cet effet, l'UE et l'AIEA ont aussi défini des modalités pratiques de coopération).

L'UE s'est engagée depuis 2008, dans des conclusions du Conseil, à apporter une contribution pouvant aller jusqu'à 25 millions d'euros à la banque d'uranium faiblement enrichi (UFE) de l'AIEA. L'UE a contribué à soutenir la banque à hauteur de 20 millions d'euros dans le cadre de l'instrument de stabilité. Une autre contribution sera fournie sur le budget de la PESC, sur la base d'une décision du Conseil. L'approbation du Conseil dépendra des progrès réalisés entre l'AIEA et le Kazakhstan, pays hôte de la banque.

En outre, la direction de la Commission européenne chargée des garanties nucléaires continue d'appliquer des garanties concernant toutes les matières nucléaires civiles dans l'ensemble des 27 États membres de l'UE. La Commission européenne s'acquitte de cette tâche en étroite coopération avec l'AIEA. Elle dispose pour ce faire d'un budget annuel d'environ 20 millions d'euros.

Dans la situation économique actuelle, l'AIEA et la Commission envisagent de renforcer leur coopération dans le domaine des garanties des matières nucléaires en vue d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières tout en préservant l'efficacité du contrôle.

L'UE s'est en outre engagée à fournir 5 millions d'euros en vue de soutenir un projet international visant à développer et à moderniser le laboratoire d'analyse pour les garanties de Seibersdorf en Autriche (un montant de 4,75 millions d'euros a déjà été versé en décembre 2011). Une contribution supplémentaire de 5 millions d'euros a été engagée (dont un montant de 4,75 millions d'euros a été versé en décembre 2012).

L'UE a continué d'apporter un soutien technique important à l'AIEA dans le domaine des garanties nucléaires dans le cadre du programme d'appui à la coopération de la Commission européenne (European Commission Cooperative Support Programme). Elle a recouru à ses différents instruments pour permettre la mise en œuvre sûre et sécurisée de l'utilisation de la technologie nucléaire à des fins pacifiques dans les pays tiers, y compris par l'intermédiaire de l'AIEA, et travaille actuellement à d'autres projets avec l'AIEA.

Au niveau des experts, la Commission européenne a lancé, en coopération avec l'AIEA, un processus d'évaluation de la base de données de l'AIEA sur le trafic illicite (BDTI) en ce qui concerne les réponses aux besoins des utilisateurs. Les résultats du projet financé par la Commission seront disponibles en 2013.

Les fonds de l'UE attribués à l'AIEA en application des actions communes I à IV et de la décision V du Conseil ont contribué à renforcer l'action de l'AIEA, en faisant mieux connaître et mieux comprendre la sécurité nucléaire et ses nombreux volets. La priorité a été donnée aux États qui devaient répertorier les matières radioactives et nucléaires dont ils disposaient et déterminer les moyens de les contrôler ainsi que la manière de réduire les risques qu'elles présentaient. Les efforts se sont concentrés sur des domaines précis, l'objectif étant de renforcer le cadre législatif et réglementaire des États applicable aux matières nucléaires et autres matières radioactives afin qu'ils puissent remplir leurs obligations nationales et internationales, de renforcer les mesures de sécurité nucléaire pour l'utilisation, le stockage et le transport de matières nucléaires et autres matières radioactives et pour les installations correspondantes et de renforcer la capacité des États à

traiter des matières nucléaires et radioactives qui ne sont pas soumises à un contrôle réglementaire national. Les fonds de l'UE ont été affectés de manière à permettre un contrôle plus strict des matières nucléaires et radioactives, qui apparaît de plus en plus nécessaire, et une meilleure compréhension de la manière dont les politiques et procédures doivent être appliquées pour que des mesures de sécurité nucléaire efficaces soient mises en place. Une région supplémentaire a été inscrite dans chaque action commune, l'Asie centrale, l'Europe méridionale et orientale, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est étant couverts par l'action commune IV de l'UE en 2008. La décision V du Conseil de l'UE a étendu la portée du programme à des États dans les régions du Golfe, d'Amérique du Sud, des Caraïbes et d'Amérique centrale, 126 États de par le monde remplissant les critères pour bénéficier d'un soutien.

1.3. **Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)**

L'UE a activement œuvré en faveur de l'entrée en vigueur rapide du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), sur la base des décisions du Conseil ⁽¹⁾ concernant le soutien à l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), et en menant des activités de sensibilisation vis-à-vis de tous les pays qui n'ont pas encore signé ou ratifié le TICE, y compris les derniers États de l'annexe II dont la ratification est requise pour que le traité entre en vigueur. Sur la base de ses lignes directrices internes mises à jour destinées à appuyer l'entrée en vigueur du TICE, l'UE continuera à promouvoir ce dernier dans différents contextes, y compris lors des réunions dans le cadre du dialogue politique, afin d'insuffler une nouvelle dynamique en faveur de la ratification du traité.

L'essai nucléaire effectué par la Corée du Nord le 12 février 2013 a clairement montré la réelle importance du réseau de stations de détection mis en place dans le cadre de l'OTICE, qui est l'un des projets que l'UE soutient via ses décisions du Conseil. Des équipes de l'OTICE ont été mobilisées afin de fournir, en ligne directe, à tous les pays qui ont signé le TICE des données utiles pour informer les décideurs. Cet essai nucléaire a aussi montré qu'il était important de mettre sur pied des exercices tels que l'exercice intégré sur le terrain qui sera organisé en 2014 en Jordanie afin de tester et d'améliorer les systèmes de détection en conditions réelles. L'entretien des 321 stations sismiques auxiliaires bénéficiant d'une aide par l'intermédiaire des actions communes I à V et la mise en route du Centre international de données de l'OTICE, qui recueille, analyse et diffuse les données provenant du réseau de stations, contribueront à la nécessaire pérennité du système.

1.4. **Questions régionales (Iran, Corée du Nord)**

L'UE a continué d'appuyer sans réserve les efforts déployés pour parvenir à un règlement diplomatique du dossier nucléaire iranien par la négociation, sur la base du TNP et de la pleine mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et du Conseil des gouverneurs de l'AIEA. Elle a exhorté l'Iran à prendre des mesures concrètes et pratiques pour instaurer la confiance en ce qui concerne la nature exclusivement pacifique de son programme nucléaire et à respecter toutes les obligations qui lui incombent au niveau international afin de répondre aux vives préoccupations de la communauté internationale. Durant les deux cycles de pourparlers qui se sont tenus à Almaty en février et avril 2013, la haute représentante de l'UE, de concert avec les E3 + 3, a poursuivi ses efforts pour amener l'Iran à engager des discussions sur le contenu d'une proposition concrète visant à la mise en place d'une première mesure de confiance. En outre, une réunion des experts techniques des E3/UE + 3 avec l'Iran a eu lieu en mars 2013 à Istanbul; l'objectif était de fournir de nouvelles précisions techniques sur la proposition de mesure de confiance qui avait été présentée à l'Iran durant la première réunion d'Almaty. L'Iran n'a à ce jour pas démontré qu'il avait clairement la volonté d'accepter une mesure de confiance significative, fondée sur la proposition présentée à Almaty, qui répondrait aux préoccupations les plus pressantes que suscite son programme nucléaire. Le fait que l'Iran développe sans cesse ses activités nucléaires sensibles, comme l'AIEA l'a signalé, renforce les inquiétudes de la communauté internationale. En outre, il subsiste de vives préoccupations dues au fait que, en raison de la coopération insuffisante de l'Iran depuis plus d'un an et demi, aucune avancée n'a été réalisée par l'AIEA qui s'est efforcée de régler les questions en suspens, y compris celles relatives à d'éventuelles dimensions militaires du programme nucléaire iranien, et il n'y a pas eu d'accord sur une approche structurée prévoyant la manière dont ces questions pourraient être clarifiées. L'Iran continue de faire fi des exigences figurant dans la résolution du Conseil des gouverneurs de l'AIEA adoptée à une écrasante majorité le 13 septembre 2012.

⁽¹⁾ Décision 2010/461/PESC du Conseil du 26 juillet 2010 et décision 2012/699/PESC du Conseil du 13 novembre 2012.

En ce qui concerne la Corée du Nord, l'UE a continué d'exhorter ce pays à respecter ses obligations découlant des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment en abandonnant de façon intégrale, vérifiable et irréversible tous ses programmes nucléaires et de missiles balistiques existants. Elle a fermement condamné l'essai nucléaire effectué par la Corée du Nord le 12 février 2013, qui constituait une violation flagrante de ses obligations internationales découlant des résolutions 1718, 1874 et 2087 du Conseil de sécurité des Nations unies et a donné lieu à l'adoption de la résolution 2094 du Conseil de sécurité des Nations unies. L'UE a continué d'inviter la Corée du Nord à respecter à nouveau pleinement les obligations qui lui incombent en vertu du TNP et en matière de garanties dans le cadre de l'AIEA et à accorder à cette dernière l'accès demandé aux personnes, à la documentation, aux équipements et aux installations. L'UE n'a cessé d'apporter son soutien à la reprise des pourparlers à six et elle a demandé à la Corée du Nord de reprendre des négociations internationales crédibles et tangibles. Outre la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, l'UE a aussi instauré des mesures restrictives autonomes, comprenant des contrôles renforcés sur les biens à double usage et la prolifération des armes conventionnelles. L'UE a de nouveau appelé la Corée du Nord à ratifier le TICE et à s'abstenir de toute nouvelle provocation.

2. CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT (CD)/TRAITÉ INTERDISANT LA PRODUCTION DE MATIÈRES FISSILES POUR LA FABRICATION D'ARMES NUCLÉAIRES ET AUTRES DISPOSITIFS EXPLOSIFS NUCLÉAIRES (TIPMF)

Le lancement immédiat et la conclusion rapide des négociations, dans le cadre de la conférence du désarmement, sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs explosifs nucléaires, sur la base du document CD/1299 et du mandat y figurant, restent clairement une priorité pour l'UE. Il est urgent de disposer d'un traité de cette nature dans le domaine du désarmement nucléaire pour compléter le TNP et le TICE.

Les préoccupations liées à la sécurité nationale, aussi légitimes soient-elles, peuvent et devraient être abordées dans le cadre du processus de négociation au lieu d'en constituer un préalable. Des mesures de confiance pourraient être prises immédiatement, sans qu'il soit nécessaire d'attendre le début de négociations formelles. À ce propos, dans l'attente de négociations et de l'entrée en vigueur du traité, l'Union européenne demande à tous les États concernés de déclarer et soutenir un moratoire immédiat sur la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs explosifs nucléaires.

L'UE réaffirme qu'elle est déterminée à mener des discussions de fond sur toutes les autres questions fondamentales répertoriées dans le document CD/1864: les mesures concrètes à prendre pour mener des efforts progressifs et systématiques afin de réduire le nombre d'armes nucléaires dans le but ultime de les éliminer, y compris les approches à adopter quant à de futurs travaux potentiels de nature multilatérale, toutes les questions liées à la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et les arrangements internationaux efficaces qui permettraient de protéger les États dépourvus d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace d'utilisation de telles armes, ainsi que d'autres questions.

L'UE rappelle que ses États membres sont attachés de longue date à l'élargissement de la CD et compte sur une plus grande interaction entre la société civile et la CD.

L'UE est profondément préoccupée par le dysfonctionnement persistant d'un élément crucial du système de désarmement: le blocage actuel au sein de la CD. L'UE demeure résolument attachée à la CD, qui constitue l'unique cadre multilatéral dont dispose la communauté internationale pour mener des négociations sur le désarmement. L'UE est prête à dialoguer dans un esprit constructif avec l'ensemble de ses partenaires pour remettre la CD sur la bonne voie et entamer un travail de fond, conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des Nations unies.

3. ARMES CHIMIQUES

L'UE a joué un rôle actif dans la 3^e conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques (CAC), qui s'est déroulée du 8 au 19 avril à La Haye. L'UE y a fait une déclaration et ses objectifs ont été soutenus grâce à une coordination active des délégations de l'UE sur le terrain sous la présidence de l'Irlande. La conférence a permis l'adoption par consensus d'un rapport comprenant un certain nombre de points qui constituent des priorités pour l'UE ⁽¹⁾, notamment: i) achever la destruction des stocks existants; ii)

⁽¹⁾ Mentionnées dans la décision 2012/166/PESC du Conseil du 23 mars 2012 et la décision 2012/712/PESC du Conseil du 19 novembre 2012.

promouvoir l'universalité de la CAC (huit États n'en sont pas encore Parties); iii) passer aux efforts de non-prolifération; iv) promouvoir le renforcement des moyens destinés à garantir la sûreté et la sécurité de l'industrie chimique dans les pays en développement, conformément à l'article XI, et prendre des mesures contre l'utilisation d'armes chimiques, au titre de l'article X. Toutefois, plusieurs États membres de l'UE et pays du groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG) se sont déclarés déçus de ce que la conférence d'examen n'ait pas permis de retenir des termes plus fermes à l'égard de la Syrie et de la mise en œuvre au niveau national.

L'UE a aussi organisé une manifestation parallèle sur la coopération avec l'OIAC et la suite à donner, qui a été couronnée de succès.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du soutien de l'UE, tous les pays qui ont été choisis pour recevoir des subventions les ont utilisées pour remédier à des défaillances techniques très importantes, ce qui leur a permis d'accomplir des avancées considérables en vue de l'application de la CAC à l'échelle nationale. Par ailleurs, puisque l'UE est l'unique source de financement en faveur de ce type d'activités, les actions communes/décisions du Conseil restent le seul moyen disponible pour pouvoir attribuer des subventions afin qu'il soit remédié aux carences de la mise en œuvre. Sur les 90 sous-projets de mise en œuvre au niveau national menés par le Secrétariat technique, environ la moitié n'aurait pas pu exister sans les fonds attribués en vertu d'actions communes/de décisions du Conseil.

Sur la question de l'universalité, des principes et des mesures pratiques ont été adoptés en mars 2013 concernant l'action de l'UE visant à promouvoir l'universalité et la mise en œuvre au niveau national de la CAC, ces principes et mesures constituant les fondements des travaux à mener dans ce domaine dans la période à venir. À cet égard, l'UE a effectué des démarches auprès des gouvernements de l'Angola, de l'Égypte, d'Israël, du Myanmar, de la Corée du Nord, de la Somalie et du Soudan du Sud, en demandant à ces sept pays d'adhérer le plus tôt possible à la CAC. Le 29 mai 2013, la Somalie a déposé auprès du Secrétaire général des Nations unies son instrument d'adhésion à la CAC. Trente jours plus tard, la convention est entrée en vigueur pour la Somalie, celle-ci devenant ainsi le 189^e État partie à la CAC.

Dix-neuf pays ont adhéré à la Convention depuis l'adoption de la première action commune et la moitié des pays qui y ont adhéré en 2005 (4 sur 8) ont été associés à des activités d'information financées par une action commune/décision du Conseil; cela a été le cas pour tous les pays qui ont adhéré les années suivantes.

4. ARMES BIOLOGIQUES

À la suite de la 7^e Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines (BTWC) (Genève, décembre 2011), l'UE a commencé à préparer le processus intersessions en présentant des déclarations et des documents de travail portant en particulier sur: 1) la coopération et l'assistance internationales; 2) le renforcement de la mise en œuvre au niveau national; 3) le renforcement des capacités dans le domaine de la biosûreté et de la biosécurité. En complément de la manifestation parallèle visant à promouvoir la décision 2012/421/PESC du Conseil, qui s'est déroulée en marge de la réunion des États parties tenue en décembre 2012, l'unité d'appui à l'application de la BTWC a organisé en juin 2013, à Genève, un atelier destiné aux experts de l'UE assistant les pays bénéficiaires, dans le but d'étudier les meilleures pratiques et de discuter de la manière de bien préparer les activités d'assistance.

En termes de résultats généraux, l'appui de l'UE a permis de réunir des acteurs nationaux et régionaux dans le cadre d'ateliers, d'organiser des visites d'assistance, de faire communiquer par différents États parties leurs premières mesures de confiance, d'élaborer des supports d'orientation, d'entreprendre des actions de communication auprès de quelques États non encore parties, etc. Les retours d'information très positifs exprimés par les participants aux ateliers ont permis de constater que les professionnels des États ciblés avaient considérablement amélioré leur connaissance de la BTWC et de son processus et qu'ils y étaient beaucoup plus sensibilisés. Par ailleurs, l'approche régionale a été grandement appréciée car elle a jeté les fondements d'un renforcement de la mise en réseau au niveau régional et des interactions avec les organisations régionales. Celles-ci ont activement participé aux ateliers et se sont montrées intéressées par une future coopération dans le cadre de nouvelles activités. Les visites d'assistance ont atteint leurs buts, qu'elles aient eu pour priorité une plus grande sensibilisation des acteurs nationaux, la mise en place de réseaux nationaux ou des aspects plus spécifiques de la mise en œuvre au niveau national tels que la législation ou la communication de mesures de confiance.

L'action de l'UE avait notamment pour objectifs d'augmenter le nombre d'adhésions à la BTWC dans toutes les régions géographiques; de faire en sorte que les autorités nationales compétentes aient une meilleure connaissance de la BTWC et/ou de renforcer la mise en réseau à l'échelle sous-régionale afin de promouvoir l'adhésion à la BTWC; et d'encourager une application volontaire de la BTWC avant la ratification/l'adhésion. Le nombre de pays qui ont accepté d'être liés par la Convention et ses obligations a augmenté. Durant les années 2009 à 2013, quatre États ont adhéré à la Convention. Des canaux de communication ont été établis avec plusieurs États non parties en Asie, en Afrique et en Amérique latine, qui ont jeté les bases d'activités futures.

Les activités réalisées dans le cadre de l'action de l'UE visaient en outre à augmenter le nombre de points de contact nationaux désignés pour la communication des mesures de confiance, à créer ou à renforcer les mécanismes nationaux requis pour préparer et compiler les informations nécessaires à la communication des mesures de confiance, à accroître la communication régulière des mesures de confiance et à améliorer les outils techniques/électroniques pour la communication des mesures de confiance et pour la sécurité et la maintenance du site internet consacré à ces mesures. Durant toute la période de mise en œuvre de l'action de l'UE, soit de 2009 à 2011, dix États parties ont communiqué leurs premières mesures de confiance. Sur ces dix États, trois ont bénéficié d'une assistance pour la communication de ces mesures, deux ont accueilli des ateliers soutenus par l'UE et quatre ont été parrainés pour assister à des ateliers organisés dans le cadre de l'action de l'UE. Le guide sur les mesures de confiance élaboré grâce au soutien de l'UE a facilité la communication des mesures de confiance, le nombre de mesures de confiance communiquées chaque année ayant été le plus élevé en 2010 et 2011.

5. MISSILES

L'UE a résolument soutenu le code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (ci-après dénommé le «code») depuis sa création et considère ce code comme un instrument multilatéral important visant à réduire la prolifération des systèmes de missiles balistiques et des technologies connexes par des mesures de transparence et de confiance. Tous les États membres de l'UE ont souscrit au code. L'UE a continué à promouvoir et à soutenir les trois aspects du code: universalité, mise en œuvre et fonctionnement renforcé et amélioré.

Sur la base de la décision 2012/423/PESC du Conseil visant à soutenir le code et la non-prolifération des missiles en général, l'UE a organisé le 15 janvier 2013 une conférence commémorative à Vienne pour célébrer le dixième anniversaire de la signature du code. Le 31 mai 2013, en marge de la réunion régulière annuelle des États signataires du code, l'UE a organisé une action d'information à Vienne pour soutenir le code.

D'importants efforts ont été consentis pour assurer la visibilité de l'UE, parmi lesquels la participation notable du chef de la délégation de l'UE, le fait qu'il a été clairement fait mention du financement de l'UE, dont se sont fait l'écho quasiment tous les orateurs, l'innovation qu'a constitué la diffusion en direct de l'événement et les discussions sur l'internet. Concernant la poursuite de la mise en œuvre de la décision du Conseil, la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) prévoit d'organiser une session de sensibilisation à Paris au début du mois de septembre, une action d'information à Genève fin août ou début septembre et une autre à New York à la mi-octobre, un séminaire régional à Djakarta fin septembre et un autre à Abou Dhabi à la mi-décembre.

6. ATTÉNUATION DU RISQUE CBRN

L'UE a continué d'avancer dans la mise en œuvre de son plan d'action dans le domaine CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire) adopté en 2009 et soutenu par le programme «Prévenir et combattre la criminalité» (ISEC). Dans le but de coordonner la mise en œuvre de ce plan d'action, la Commission travaille en concertation avec les États membres par l'intermédiaire d'un groupe consultatif sur la sécurité dans le domaine CBRN. Afin de développer au maximum les synergies entre la mise en œuvre du plan d'action dans le domaine CBRN et celle du plan d'action de l'UE pour l'amélioration de la sécurité des explosifs, des structures communes sont en train d'être mises en place.

Le travail mené dans le cadre du plan d'action dans le domaine CBRN associe le Centre européen de formation en sécurité nucléaire (CEFSN), qui a été inauguré à Karlsruhe le 18 avril 2013.

En outre, la Commission participe à l'évaluation et au renforcement de la technologie de détection des matières radioactives dans le cadre du projet ITRAP+10, travaille à l'analyse des outils existants dans le domaine de la modélisation de la dispersion radioactive et envisage la mise au point d'un outil de formation basé sur la réalité virtuelle pour le personnel de première intervention dans le domaine de la sécurité

radiologique. La Commission prévoit également d'apporter son soutien aux États membres en ce qui concerne l'analyse en laboratoire des matières radioactives. Par ailleurs, des études sont actuellement menées pour faire le point de la mise en œuvre par les États membres de l'UE du code de conduite de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives et dresser l'état des lieux des sources radioactives échappant au contrôle réglementaire dans les États membres de l'UE.

L'initiative visant à créer des centres d'excellence CBRN de l'UE, financée par l'instrument de stabilité, a été lancée par l'UE en mai 2010. La création de tels centres vise à répondre à l'insuffisance des moyens institutionnels dont disposent plusieurs pays pour atténuer le risque CBRN, qu'il soit d'origine criminelle (prolifération ou terrorisme), naturelle (zoonose et épidémie) ou accidentelle (accidents industriels). Leur objectif est de mettre en place une politique CBRN «tous risques» au niveau national et régional afin d'anticiper ce risque et d'y faire face. Pour résumer, il s'agit de mesures structurelles visant à réduire la vulnérabilité des pays face à des événements CBRN dans l'intérêt mutuel des régions et de la sécurité de l'UE.

Pour atteindre cet objectif, il convient de soutenir la création de réseaux régionaux d'expertise dans les domaines juridique, réglementaire et technique, ainsi qu'en matière de contrôle et d'application en ce qui concerne l'atténuation du risque CBRN.

Six centres régionaux sont actuellement mis en place: 1) en Afrique du Nord (Alger), 2) sur la façade atlantique (Rabat), 3) au Proche-Orient (Amman), 4) en Europe du Sud-Est — dans le Caucase du Sud — en République de Moldavie — en Ukraine — en Géorgie (Tbilissi), 5) en Asie du Sud-Est (Manille), et 6) en Afrique subsaharienne (Nairobi); ces centres ont commencé leurs travaux. La prochaine étape verra l'ouverture de secrétariats régionaux en Asie centrale (Tachkent — à confirmer) et dans les pays du Golfe (Abou Dhabi). Outre trente-trois projets représentant 26 millions d'euros, qui ont été conclus précédemment, de nouveaux projets s'élevant à environ 10 millions d'euros sont actuellement conclus avec différents consortiums, provenant notamment des États membres.

7. GROUPES DE RÉFLEXION

Sur la base de la décision 2010/430/PESC du Conseil du 26 juillet 2010, les travaux menés par l'UE dans le cadre de sa stratégie contre la prolifération des armes de destruction massive ont été activement soutenus par le consortium de l'UE chargé de la non-prolifération, qui a commencé ses activités en janvier 2011. Dans le prolongement des activités organisées avec succès en 2012 (un séminaire organisé les 5 et 6 novembre 2012 sur le thème d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Proche-Orient et une première réunion annuelle intitulée «Conférence de l'UE sur la non-prolifération et le désarmement», qui s'est tenue les 3 et 4 février 2012), une nouvelle conférence internationale annuelle sur la non-prolifération et le désarmement se tiendra les 30 septembre et 1^{er} octobre 2013; elle aura été précédée, les 17 et 18 juin 2013, de la deuxième réunion consultative de l'UE. Dans l'intervalle, le consortium a intensifié ses activités de recherche, en coopération avec d'autres groupes de réflexion dans le domaine, et a publié des documents de travail présentant un intérêt pour la mise en œuvre de la stratégie contre la prolifération des ADM, qui sont accessibles sur le site internet du consortium (<http://www.nonproliferation.eu/>). D'autres contributions à la discussion plus vaste sur la non-prolifération et le désarmement seront publiées.

8. RÉSOLUTION 1540 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES ET CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

a) *Résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies*

L'UE a exprimé, en signant une déclaration commune avec les États-Unis en marge de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies (New York, le 19 octobre 2011), son engagement de longue date en faveur de la mise en œuvre des résolutions 1540 et 1977.

Une nouvelle décision du Conseil à l'appui de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui met l'accent sur les efforts nationaux en matière de mise en œuvre, a été approuvée au niveau du groupe en février 2012 et sera adoptée par le Conseil à la fin du mois de juillet 2013. Elle donnera au Bureau des affaires de désarmement de l'ONU des moyens qui lui permettent d'organiser des ateliers régionaux et des visites d'assistance dans les pays.

L'initiative visant à créer des centres d'excellence CBRN de l'UE contribue, avec d'autres fonds de l'UE provenant du budget de la PESC, à la réalisation des objectifs de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies sur la lutte contre le trafic de matières CBRN ou leur utilisation à des fins criminelles.

b) *Contrôle des exportations*

Différentes activités en faveur du contrôle des exportations se sont poursuivies. Au niveau stratégique, la Commission européenne a publié, le 17 janvier 2013, un rapport (document de travail 2013/7) présentant les conclusions de la consultation lancée auprès du grand public dans le cadre du livre vert intitulé «Contrôle des exportations: garantir la sécurité et la compétitivité dans un monde en mutation». Ce rapport ouvre la voie à un réexamen du régime de contrôle des exportations de l'UE en 2013, avec l'organisation de consultations ciblées et sectorielles des acteurs, la tenue d'une conférence consacrée spécifiquement au contrôle des exportations stratégiques en juin 2013 et l'élaboration d'une communication exposant les plans de la Commission d'ici la fin 2013.

Sur le plan réglementaire, les discussions se sont poursuivies sur la modification proposée du règlement (CE) n° 428/2009 de l'UE relatif aux biens à double usage, en vue d'accélérer les mises à jour des listes de contrôle de l'UE concernant les biens à double usage, dans le but de mener à bien la première lecture de la proposition. Un soutien a été apporté à la mise en œuvre du contrôle des exportations dans le cadre de deux réunions du groupe de coordination institué en vertu de l'article 23, ainsi que d'une réunion commune avec le Forum européen de l'énergie nucléaire (FEEN) tenue en février 2013, qui était axée sur les contrôles des exportations et des transferts dans le domaine nucléaire. Une visite de pairs organisée à Dublin en mai 2013 a réuni des experts des États membres et servi de cadre pour un échange de vues approfondi dans le contexte de l'examen de la politique en matière de contrôle des exportations.

Une coordination a eu lieu au sein de l'UE pour promouvoir les positions qu'elle a adoptées lors des réunions pertinentes tenues au cours du premier semestre dans le cadre des régimes de contrôle des exportations (Groupe des fournisseurs nucléaires: groupe consultatif en mars 2013 et réunion plénière en juin 2013; arrangement de Wassenaar: groupe de travail général en mai 2013; groupe Australie: réunion plénière en juin 2013).

Les objectifs fixés pour les séminaires régionaux ont été atteints. Un dialogue actif et une discussion interactive ont été assurés. Les séminaires ont permis d'évaluer les autres besoins en matière d'assistance. Les États membres de l'UE ont ainsi eu une occasion unique de partager leurs expériences et de renforcer l'approche régionale adoptée pour la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les fonctionnaires responsables des contrôles réglementaires et douaniers ainsi que des contrôles aux frontières et du contrôle des exportations constituaient le principal public cible mais des organisations et des agences sous-régionales ont aussi été associées dans la mesure du possible.

9. ESPACE

Depuis 2007, l'UE encourage l'élaboration d'un code de conduite international pour les activités menées dans l'espace extra-atmosphérique. Cet ensemble de lignes directrices élaboré au niveau international et sur une base volontaire renforcerait la sûreté, la sécurité et la prévisibilité de toutes les activités spatiales. De telles lignes directrices devraient entre autres limiter ou réduire au minimum les interférences dommageables, les collisions ou les accidents dans l'espace extra-atmosphérique, ainsi que la production de débris.

Le 5 juin 2012, à Vienne, l'UE avait présenté à la communauté internationale un nouveau projet, qui est à présent également soutenu par un grand nombre de pays hors d'Europe et qui prévoit que le code international serait applicable à toutes les activités menées dans l'espace extra-atmosphérique par des États ou entités non gouvernementales. Le projet de code étant volontaire et ouvert à tous les États, il énoncerait les règles de base que les pays réalisant des missions spatiales devraient observer dans le cadre d'activités spatiales tant civiles que militaires.

À la suite de la réunion tenue le 5 juin 2012 à Vienne, l'UE reste déterminée à continuer le processus de consultations multilatérales pour affiner le projet de code de manière transparente et ouverte à toutes les parties prenantes.

Les États membres des Nations unies ont été invités à participer à des consultations ouvertes sur le projet de texte; celles-ci ont eu lieu les 16 et 17 mai 2013 à Kiev et ont réuni quelque 140 représentants de 61 pays. Dans le prolongement de la réunion de Kiev, l'UE prévoit de présenter dans les prochains mois à la communauté internationale un projet mis à jour et d'inviter les États membres des Nations unies à un deuxième cycle de consultations avant la fin de 2013.

Dans le cadre de la décision du Conseil visant à soutenir la proposition de l'UE relative au code, l'Unidir, qui est partenaire dans la mise en œuvre, a organisé en Asie du Sud-Est et en Afrique des séminaires régionaux, qui ont permis d'approfondir les connaissances en ce qui concerne les normes de comportement dans l'espace extra-atmosphérique et la proposition de code proprement dite. L'Unidir a aussi facilité l'organisation du premier cycle de consultations ouvertes à Kiev.

10. CLAUSES RELATIVES À LA NON-PROLIFÉRATION DES ADM

L'UE a continué, conformément à sa stratégie contre la prolifération des ADM, à intégrer la question de la non-prolifération des ADM dans ses relations contractuelles avec les pays tiers.

De nouveaux progrès ont été accomplis dans la négociation de clauses relatives à la non-prolifération des ADM dans les accords pertinents entre l'UE et les pays tiers, et en particulier avec l'Australie, le Brunei, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Thaïlande.

11. AUTRES ENCEINTES MULTILATÉRALES

— G8

L'UE a joué un rôle actif lors de plusieurs réunions des directeurs chargés de la non-prolifération et du désarmement en vue de la déclaration du sommet du G8 sur la non-prolifération, et elle a contribué à mener plusieurs démarches relatives à la mise en œuvre au niveau national du protocole additionnel de l'AIEA et de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies, en association avec la présidence britannique.

Le Partenariat mondial, neuf ans après sa création en 2002, s'est élargi au-delà du G8 pour devenir une plateforme de coordination et de coopération, qui compte désormais dix-sept nouveaux partenaires. Lors du sommet de Deauville de mai 2011, les dirigeants ont décidé de renforcer encore la bio-sécurité, la mise en œuvre de la résolution 1540 et la sécurité nucléaire. Les États-Unis, en 2012, et le Royaume-Uni, en 2013, ont fait avancer ce programme, notamment grâce à la création de quatre nouveaux sous-groupes de travail sur la biosécurité, la sécurité chimique, la sécurité nucléaire et les centres d'excellence, relevant du groupe de travail sur le Partenariat mondial. L'intégration d'organisations régionales (supplémentaires) ainsi que le renforcement de l'implication régionale ont occupé une grande place dans les discussions. Les centres d'excellence de l'UE, qui ont été à l'origine du sous-groupe de travail sur les centres d'excellence, ont continué à gagner en importance au sein du G8 et du Partenariat mondial du G8, en particulier en tant qu'instrument permettant de faciliter l'échange d'informations au niveau régional et, éventuellement, d'éviter les doubles emplois parmi les bailleurs de fonds.

— Initiative internationale de lutte contre le terrorisme nucléaire (GICNT)

L'UE, en qualité d'observateur dans le cadre de la GICNT, a participé activement — en particulier par l'intermédiaire du Centre commun de recherche de la Commission européenne — aux activités du groupe de mise en œuvre et d'évaluation (IAG) de la GICNT dans tous les domaines faisant l'objet de discussions (détection nucléaire, criminalistique nucléaire ainsi que réponse et atténuation). L'UE a alimenté activement sur le fond tous les documents de référence des groupes de travail de l'IAG et elle a fait une déclaration lors de la réunion plénière de la GICNT qui s'est tenue à Mexico le 24 mai 2013. L'Espagne, État membre de l'UE, a mené à bien son mandat de trois ans en qualité de premier coordinateur de l'IAG.

— Initiative de sécurité contre la prolifération (ISP)

L'UE continue de soutenir les objectifs de l'initiative de sécurité contre la prolifération (ISP), exprimés avant tout dans les principes d'interception adoptés à Paris en septembre 2003. Les 28 et 29 mai 2013, l'envoyé spécial a participé à une réunion politique à haut niveau qui s'est tenue à Varsovie à l'occasion du 10^e anniversaire de l'ISP et il a formulé des observations sur le rôle utile joué par l'UE pour que les objectifs de l'ISP soient atteints.

12. RÉUNIONS DANS LE CADRE DU DIALOGUE POLITIQUE

Des réunions sur la non-prolifération et le désarmement ont été organisées au niveau des groupes de travail avec la Russie (Moscou, le 4 mars 2013) et l'Ukraine (Bruxelles, le 15 mai 2013) dans le cadre du dialogue politique. Le conseiller principal et envoyé spécial pour la non-prolifération et le désarmement nouvellement désigné a eu un certain nombre de consultations informelles avec différents acteurs en marge d'événements importants tels que la conférence sur le TCA, qui s'est tenue en mars 2013 à New York (avec notamment l'Algérie, le Brésil, l'Égypte, l'Inde, l'OTAN, le Nigeria, le Mexique, le Pakistan, les États-Unis, le Venezuela, le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, le Viêt Nam, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Pérou, la Russie, Singapour, l'Afrique du Sud et la Thaïlande), la deuxième session du comité préparatoire du TNP, qui s'est tenue en avril et mai 2013 à Genève (avec notamment l'Égypte, la Ligue des États arabes, l'Afrique du Sud et le Pérou), et la troisième conférence d'examen de la CAC, qui s'est tenue en avril 2013 à La Haye (avec notamment l'OIAC et les États-Unis).

ANNEX TO THE SIX-MONTHLY WMD PROGRESS REPORT

Overview of EU Council joint actions and Council decisions in the framework of the EU Strategy against proliferation of weapons of mass destruction (WMD)

Title	Objective and implementing entity	Budget and duration
<p>Council Decision 2012/699/CFSP of 13 November 2012 on support for activities of the Preparatory Commission of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty Organisation (CTBTO) in order to strengthen its monitoring and verification capabilities and in the framework of the implementation of the EU Strategy against proliferation of weapons of mass destruction</p>	<p>The Union will support four projects, the objectives of which are the following:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) to provide technical assistance and capacity-building to State Signatories to enable them to fully participate in and contribute to the implementation of the CTBT verification system; (b) to develop capacity for future generations of CTBT experts through the Capacity Development Initiative (CDI); (c) to enhance the Atmospheric Transport Model (ATM); (d) to characterise and mitigate radio xenon noble gases; (e) to support the Integrated Field Exercise in 2014 (IFE14) through the development of an integrated multi-spectral array; (f) to improve the sustainment of certified IMS Auxiliary Seismic Stations. <p>Implementing entity: The Preparatory Commission of the CTBTO</p>	<p>Budget: EUR 5 185 028</p> <p>Official Journal: L 314, 14.11.2012</p> <p>Estimated duration of the action: 24 months</p>
<p>Council Decision 2012/423/CFSP of 23 July 2012 on support of ballistic missile non-proliferation in the framework of the implementation of the EU Strategy against proliferation of weapons of mass destruction and of the Council Common Position 2003/805/CFSP</p>	<p>The objectives are:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) to support activities in support of the Hague Code of Conduct against ballistic missile proliferation, in particular with the aims of: <ul style="list-style-type: none"> — promoting the universality of the Code, and in particular the subscription to the Code by all States with ballistic missile capabilities; — supporting the implementation of the Code; — reinforcing the visibility of the Code, in particular on the occasion of the 10th anniversary of its signature; (b) more generally, to support a range of activities to fight against the proliferation of ballistic missiles, aimed notably at raising awareness of this threat, stepping up efforts to increase the effectiveness of multilateral instruments, building up support to initiatives to address these specific challenges and helping interested countries to reinforce nationally their relevant export control regimes. <p>Implementing entity: Fondation pour le Recherche Stratégique</p>	<p>Budget: EUR 930 000</p> <p>Official Journal: L 196, 24.7.2012</p> <p>Estimated duration of the action: 24 months</p> <p>To be closed in 2013</p>
<p>Council Decision 2012/422/CFSP of 23 July 2012 in support of a process leading to the establishment of a zone free of nuclear weapons and all other weapons of mass destruction in the Middle East</p>	<p>The objectives are:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) to support the work of the Facilitator for the 2012 Conference on the establishment of a Middle East zone free of nuclear weapons and all other weapons of mass destruction; (b) to enhance the visibility of the Union as a global actor and in the region in the field of non-proliferation; (c) to encourage regional political and security-related dialogue within civil societies and governments, and more particularly among experts, officials and academics; 	<p>Budget: EUR 352 000</p> <p>Official Journal: L 196, 24.7.2012</p> <p>Estimated duration of the action: 18 months</p> <p>To be closed in 2013</p>

Title	Objective and implementing entity	Budget and duration
	(d) to identify concrete confidence-building measures that could serve as practical steps towards the prospect of a Middle East zone free of WMD and their means of delivery; (e) to encourage discussion on the universalization and implementation of relevant international treaties and other instruments to prevent the proliferation of WMD and their delivery systems; (f) to discuss issues related to peaceful uses of nuclear energy and international and regional cooperation. Implementing entity: EU Non-Proliferation Consortium	
Council Decision 2012/421/CFSP of 23 July 2012 in support of the Biological and Toxin Weapons Convention (BTWC), in the framework of the EU Strategy against proliferation of weapons of mass destruction	The objectives are: (a) promoting the universality of the BTWC; (b) supporting the implementation of the BTWC, including submission of CBMs by the States Parties; (c) supporting the work of the 2012-15 intersessional programme with a view to strengthening the implementation and effectiveness of the BTWC. Implementing entity: United Nations Office for Disarmament Affairs (UN ODA)	Budget: EUR 1 700 000 Official Journal: L 196, 24.7.2012 Estimated duration of the action: 24 months
Council Decision 2012/281/CFSP of 29 May 2012 in the framework of the European Security strategy in support of the Union proposal for an international Code of Conduct on outer-space activities	The objectives are: (a) consultations with States, active or not yet active on space issues to discuss the proposal and to gather their views; (b) gathering expert support for the process of developing an international Code of Conduct for outer-space activities. Implementing entity: United Nations Institute for Disarmament Research (UNIDIR)	Budget: EUR 1 490 000 Official Journal: L 140, 30.5.2012 Estimated duration of the action: 18 months
Council Decision 2012/166/CFSP of 23 March 2012 in support of activities of the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) in the framework of the implementation of the EU Strategy against proliferation of weapons of mass destruction.	The objectives are: (a) to enhance the capacities of States Parties in fulfilling their obligations under the CWC; (b) to enhance the preparedness of States Parties to prevent and respond to attacks involving toxic chemicals; (c) to enhance international cooperation in the field of chemical activities; (d) to support the ability of the OPCW to adapt to developments in the field of science and technology; (e) to promote universality by encouraging States not Parties to join the CWC. Implementing entity: The Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons	Budget: EUR 2 140 000 Official Journal: L 87, 24.3.2012 Estimated duration of the action: 24 months
Council Decision 2010/799/CFSP of 13 December 2010 in support of a process of confidence-building leading to the establishment of a zone free of weapons of mass destruction and their means of delivery in the Middle East in support of the implementation of the EU Strategy against proliferation of weapons of mass destruction	The objectives are: (a) to encourage regional political and security-related dialogue within civil societies and governments, and more particularly among experts, officials and academics; (b) to identify confidence-building measures that could serve as practical steps towards the prospect of a Middle East zone free of WMD and their means of delivery; (c) to encourage discussion on the universalisation and implementation of relevant international treaties and other instruments to prevent the proliferation of WMD and their delivery systems;	Budget: EUR 347 700 Official Journal: L 341/27, 23.12.2012 Project closed on 6.5.2013

Title	Objective and implementing entity	Budget and duration
	<p>(d) to discuss issues related to the peaceful uses of nuclear energy and international and regional cooperation in this regard.</p> <p>Implementing entity: EU Non-Proliferation Consortium</p>	
<p>Council Decision 2010/585/CFSP of 27 September 2010 on support for IAEA activities in the areas of nuclear security and verification and in the framework of the implementation of the EU Strategy against proliferation of weapons of mass destruction</p>	<p>The objectives are:</p> <p>(a) strengthening national legislative and regulatory infrastructures for the implementation of relevant international instruments in the areas of nuclear security and verification, including comprehensive safeguards agreements and the Additional Protocol;</p> <p>(b) assisting States in strengthening the security and control of nuclear and other radioactive materials;</p> <p>(c) strengthening States' capabilities for detection and response to illicit trafficking in nuclear and other radioactive materials.</p> <p>Implementing entity: The International Atomic Energy Agency (IAEA)</p>	<p>Budget: EUR 9 966 000</p> <p>Official Journal: L 302, 1.10.2010</p> <p>Estimated duration of the action: 24 months</p>
<p>Council Decision 2010/430/CFSP of 26 July 2010 establishing a European network of independent non-proliferation think tanks in support of the implementation of the EU Strategy against proliferation of weapons of mass destruction</p>	<p>The objective of this network of independent non-proliferation think tanks is to encourage political and security-related dialogue and the long-term discussion of measures to combat the WMD proliferation and their delivery systems within civil societies, and more particularly among experts, researchers and academics. It will constitute a useful stepping stone for non-proliferation action by the Union and the international community. The Union wishes to support this network as follows:</p> <p>(a) through organising a kick-off meeting and an annual conference with a view to submitting a report and/or recommendations to the representative of the High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy (HR);</p> <p>(b) through creating an Internet platform to facilitate contacts and foster research dialogue among the network of non-proliferation think tanks.</p> <p>Implementing entity: EU Non-Proliferation Consortium</p>	<p>Budget: EUR 2 182 000</p> <p>Official Journal: L 205, 4.8.2010</p> <p>Estimated duration of the action: 36 months</p>
<p>Council Decision 2010/461/CFSP of 26 July 2010 on support for activities of the Preparatory Commission of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty Organisation (CTBTO) in order to strengthen its monitoring and verification capabilities and in the framework of the implementation of the EU Strategy against proliferation of weapons of mass destruction</p>	<p>The objectives are:</p> <p>(a) to improve the operation and sustainability of the auxiliary seismic stations network of the CTBT's International Monitoring System;</p> <p>(b) to improve the CTBT verification system through strengthened cooperation with the scientific community;</p> <p>(c) to provide technical assistance to States Signatories in Africa and in the Latin American and Caribbean Region so as to enable them to fully participate in and contribute to the implementation of the CTBT verification system;</p> <p>(d) to develop an OSI noble gas capable detection system.</p> <p>Implementing entity: The Preparatory Commission of the CTBTO</p>	<p>Budget: EUR 5 280 000</p> <p>Official Journal: L 219, 20.8.2010</p> <p>Estimated duration of the action: 18 months</p>
<p>Council Decision 2009/569/CFSP of 27 July 2009 — OPCW</p>	<p>The objective is to support the universalisation of the Chemical Weapons Convention (CWC), and in particular to promote the ratification/accession to the CWC by States not Parties (signatory States as well as non-signatory States) and to support the full implementation of the CWC by the States Parties:</p> <p>(a) to enhance the capacities of States Parties in fulfilling their obligations under the Convention; and</p> <p>(b) to promote universality.</p> <p>Implementing entity: The Organisation for the Prohibition of the Chemical Weapons</p>	<p>Budget: EUR 2 110 000</p> <p>Official Journal: L 197, 29.7.2009</p> <p>Estimated duration of the action: 18 months</p> <p>Implemented</p>

Title	Objective and implementing entity	Budget and duration
Council Decision 2008/974/CFSP of 18 December 2008 in support of HCoC	<p>The EU supports three aspects of the Code as follows:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) universality of the Code; (b) implementation of the Code; (c) enhancement and improved functioning of the Code. <p>Implementing entity: Fondation pour le Recherche Stratégique</p>	<p>Budget: EUR 1 015 000</p> <p>Official Journal: L 345, 23.12.2008</p> <p>Estimated duration of the action: 24 months</p> <p>Implemented</p> <p>To be closed in 2013</p>
Council Joint Action 2008/588/CFSP of 10 November 2008 in support of BTWC	<p>The overall objective is:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) to support the universalisation of the BTWC; (b) to enhance the implementation of the BTWC, including the submission of CBM declarations; and (c) to support the best use of the intersessional process 2007-10 for the preparation of the 2011 Review Conference. <p>Implementing entity: United Nations Office for Disarmament Affairs (UNODA) — Geneva</p>	<p>Budget: EUR 1 400 000</p> <p>Official Journal: L 302, 13.11.2008</p> <p>Estimated duration of the action: 24 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2008/588/CFSP of 15 July 2008 in support of CTBTO	<p>The EU supports the development of capacity of the Preparatory Commission of the CTBTO in the area of verification by:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) noble gas monitoring: radio-xenon measurements and data analysis; (b) integrating States Signatories in Africa to fully participate in and contribute to the implementation of the CTBTO monitoring and verification system. <p>Implementing entity: The CTBTO Preparatory Commission</p>	<p>Budget: EUR 2 316 000</p> <p>Official Journal: L 189, 17.7.2008</p> <p>Estimated duration of the action: 18 months</p> <p>Implemented</p> <p>Closed on 7.3.2013</p>
Council Joint Action 2008/368/CFSP of 14 May 2008 in support of the implementation of UNSCR 1540	<p>The projects in support of the implementation of UNSCR 1540 will take the form of six workshops aiming at enhancing the capacity of officials responsible for managing the export control process in six sub regions (Africa, Central America, Mercosur, the Middle East and Gulf Regions, Pacific Islands and South-East Asia), so that they can at a practical level undertake implementation efforts of UNSCR 1540. The proposed workshops will be specifically tailored for border, customs and regulatory officials and will comprise the main elements of an export control process including applicable laws (including national and international legal aspects), regulatory controls (including licensing provisions, end-user verification and awareness-raising programmes) and enforcement (including commodity identification, risk-assessment and detection methods).</p> <p>Implementing entity: United Nations Office for Disarmament Affairs (UNODA)</p>	<p>Budget: EUR 475 000</p> <p>Official Journal: L 127, 15.5.2008</p> <p>Estimated duration of the action: 24 months</p> <p>Implemented</p> <p>Closed on 30.11.2012</p>
Council Joint Action 2008/314/CFSP of 14 April 2008 on support for IAEA activities in the areas of nuclear security and verification — IAEA IV	<p>The objectives are:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) strengthening national legislative and regulatory infrastructures for the implementation of relevant international instruments in the areas of nuclear security and verification, including comprehensive safeguards agreements and the Additional Protocol; (b) assisting States in strengthening the security and control of nuclear and other radioactive materials; (c) strengthening States' capabilities for detection and response to illicit trafficking in nuclear and other radioactive materials. <p>Implementing entity: The International Atomic Energy Agency (IAEA)</p>	<p>Budget: EUR 7 703 000</p> <p>Official Journal: L 107, 17.4.2008</p> <p>Estimated duration of the action: 24 months</p> <p>Implemented</p> <p>To be closed in 2013</p>

Title	Objective and implementing entity	Budget and duration
Council Joint Action 2008/307/CFSP of 14 April 2008 in support of World Health Organisation activities in the area of laboratory bio-safety and bio-security	<p>The overall objective is to support, the implementation of the BTWC, in particular those aspects that relate to the safety and security of microbial or other biological agents and toxins in laboratories and other facilities, including during transportation as appropriate, in order to prevent unauthorised access to and removal of such agents and toxins.</p> <p>(a) promotion of bio-risk reduction management through regional and national outreach;</p> <p>(b) strengthening the security and laboratory management practices against biological risks.</p> <p>Implementing entity: The World Health Organisation</p>	<p>Budget: EUR 2 105 000</p> <p>Official Journal: L 106, 16.4.2008</p> <p>Estimated duration of the action: 24 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2007/753/CFSP of 19 November 2007 in support of IAEA monitoring and verification activities in the DPRK	<p>The objective is to contribute to the implementation of monitoring and verification activities in the DPRK, in accordance with the Initial Actions of 13 February 2007, as agreed in the framework of the six-party talks.</p> <p>Implementing entity: The International Atomic Energy Agency (IAEA Department of Safeguards)</p>	<p>Budget: EUR 1 780 000</p> <p>Official Journal: L 304, 22.11.2007</p> <p>Estimated duration of the action: 18 months</p> <p>Suspension, force majeure</p>
Council Joint Action 2007/468/CFSP of 28 June 2007 — CTBTO II	<p>The objective is to support the early entry into force of the Treaty, and need to the rapid build-up of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty (CTBT) verification regime via:</p> <p>(a) improvement of the knowledge of Provisional Technical Secretariat noble gas measurements;</p> <p>(b) support to on-site inspection via the support for the Preparations for the Integrated Field Exercise 2008.</p> <p>Implementing entity: The CTBTO Preparatory Commission</p>	<p>Budget: EUR 1 670 000</p> <p>Official Journal: L 176, 6.7.2007</p> <p>Estimated duration of the action: 15 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2007/185/CFSP of 19 March 2007 — OPCW	<p>The objective is to support the universalisation of the Chemical Weapons Convention (CWC), and in particular to promote the ratification/accession to the CWC by States not Parties (signatory States as well as non-signatory States) and to support the full implementation of the CWC by the States Parties:</p> <p>(a) promotion of universality of the CWC;</p> <p>(b) support for full implementation of the CWC by States Parties;</p> <p>(c) international cooperation in the field of chemical activities, as accompanying measures to the implementation of the CWC;</p> <p>(d) support for the creation of a collaborative framework among the chemical industry, OPCW and national authorities in the context of the 10th anniversary of the OPCW.</p> <p>Implementing entity: The Organisation for the Prohibition of the Chemical Weapons</p>	<p>Budget: EUR 1 700 000</p> <p>Official Journal: L 85, 27.3.2007</p> <p>Estimated duration of the action: 18 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2007/178/CFSP of 19 March 2007 — Russian Federation IV	<p>The objective is to assist the Russian Federation in destroying some of its chemical weapons, towards fulfilment of Russia's obligations under the Convention on the Prohibition of the Development, Production, Stockpiling and use of Chemical Weapons and on their Destruction. This Joint Action supported the completion of the electricity supply infrastructure at Shchuch'ye chemical weapon destruction facility, in order to provide a reliable power supply for the operation of the chemical weapon destruction facility.</p> <p>Implementing entity: The Ministry of Defence of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland</p>	<p>Budget: EUR 3 145 000</p> <p>Official Journal: L 81, 22.3.2007</p> <p>Estimated duration of the action: 18 months</p> <p>Implemented</p>

Title	Objective and implementing entity	Budget and duration
Council Joint Action 2006/418/CFSP of 12 June 2006 — IAEA III	<p>The objective is to strengthen nuclear security in selected countries which have received EU assistance such as:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) legislative and regulatory assistance; (b) strengthening the security and control of nuclear and other radioactive materials; (c) strengthening of States' capabilities for detection and response to illicit trafficking. <p>Implementing entity: The International Atomic Energy Agency</p>	<p>Budget: EUR 6 995 000</p> <p>Official Journal: L 165, 17.6.2006</p> <p>Estimated duration of the action: 15 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2006/419/CFSP of 12 June 2006 — UNSCR 1540	<p>The action aimed at addressing three aspects of the implementation:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) awareness-raising of requirements and obligations under the Resolution; (b) contributing to strengthening national capacities in three target regions (Africa, Latin America and Caribbean, Asia-Pacific) in drafting national reports on the implementation of UNSC Resolution 1540 (2004); and (c) sharing experience from the adoption of national measures required for the implementation of the Resolution. <p>Implementing entity: United Nations Office for Disarmament Affairs (UNODA)</p>	<p>Budget: EUR 195 000</p> <p>Official Journal: L 165, 17.6.2006</p> <p>Estimated duration of the action: 22 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2006/243/CFSP of 20 March 2006 — CTBTO I	<p>The objective is to improve the capacity of CTBT Signatory States to fulfil their verification responsibilities under the CTBT and to enable them to fully benefit from participation in the treaty regime by a computer-based training/self-study.</p> <p>Implementing entity: The CTBTO Preparatory Commission</p>	<p>Budget: EUR 1 133 000</p> <p>Official Journal: L 88, 25.3.2006</p> <p>Estimated duration of the action: 15 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2006/184/CFSP of 27 February 2006 — BTWC	<p>Overall objective: to support the universalisation of the BTWC and, in particular, to promote the accession to the BTWC by States not Party (signatory States as well as non-signatory States) and to support the implementation of the BTWC by the States Parties.</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) promotion of the universality of the BTWC; (b) support for implementation of the BTWC by the States Parties. <p>Implementing entity: The Graduate Institute of International Studies, Geneva</p>	<p>Budget: EUR 867 000</p> <p>Official Journal: L 65, 7.3.2006</p> <p>Estimated duration of the action: 18 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2005/913/CFSP of 12 December 2005 — OPCW II	<p>The objective is to support the universalisation of the CWC and in particular to promote the accession to the CWC by States not Party (signatory States as well as non-signatory States) and to support the implementation of the CWC by the States Parties:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) promotion of universality of the CWC; (b) support for implementation of the CWC by the States Parties; (c) international cooperation in the field of chemical activities. <p>Implementing entity: The Organisation for the Prohibition of the Chemical Weapons</p>	<p>Budget: EUR 1 697 000</p> <p>Official Journal: L 331, 17.12.2005</p> <p>Estimated duration of the action: 12 months</p> <p>Implemented</p>

Title	Objective and implementing entity	Budget and duration
Council Joint Action 2005/574/CFSP of 18 July 2005 — IAEA II	<p>The objective is to strengthen nuclear security in selected countries which have received EU assistance such as:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) strengthening the physical protection of nuclear materials and other radioactive materials in use, storage and transport and of nuclear facilities; (b) strengthening of security of radioactive materials in non-nuclear applications; (c) strengthening of States' capabilities for detection and response to illicit trafficking; (d) legislative assistance for the implementation of States' obligations under IAEA safeguards agreements and additional protocols. <p>Implementing entity: The International Atomic Energy Agency</p>	<p>Budget: EUR 3 914 000</p> <p>Official Journal: L 193, 23.7.2005</p> <p>Estimated duration of the action: 15 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2004/797/CFSP of 22 November 2004 — OPCW I	<p>The objective is to support the universalisation of the CWC and in particular to promote the accession to the CWC by States not Party (signatory States as well as non-signatory States) and to support the implementation of the CWC by the States Parties</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) promotion of universality of the CWC; (b) support for implementation of the CWC by the States Parties; (c) international cooperation in the field of chemical activities. <p>Implementing entity: The Organisation for the Prohibition of the Chemical Weapons</p>	<p>Budget: EUR 1 841 000</p> <p>Official Journal: L 349, 25.11.2004</p> <p>Estimated duration of the action: 12 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2004/796/CFSP of 22 November 2004 — Russian Federation III	<p>The objective is to contribute to reinforcing the physical protection of nuclear sites in Russia, so as to reduce the risk of theft of nuclear fissile material and of sabotage by improving the physical protection for fissile materials at the Bochvar Institute in Moscow (VNIINM) of the Russian Federal Agency for Atomic Energy FAAE (formerly MINATOM).</p> <p>Implementing entity: The Federal Republic of Germany</p>	<p>Budget: EUR 7 730 000</p> <p>Official Journal: L 349, 25.11.2004</p> <p>Estimated duration of the action: 36 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2004/495/CFSP of 17 May 2004 — IAEA I	<p>The objective is to strengthen nuclear security in selected countries which have received EU assistance such as:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) strengthening the physical protection of nuclear materials and other radioactive materials in use, storage and transport and of nuclear facilities; (b) strengthening of security of radioactive materials in non-nuclear applications; (c) strengthening of States' capabilities for detection and response to illicit trafficking. <p>Implementing entity: The International Atomic Energy Agency</p>	<p>Budget: EUR 3 329 000</p> <p>Official Journal: L 182, 19.5.2004</p> <p>Estimated duration of the action: 15 months</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 2003/472/CFSP of 24 June 2003 — Russian Federation II	<p>This Joint Action aims at financing a unit of experts under the cooperation programme for non-proliferation and disarmament in the Russian Federation.</p> <p>Implementing entity: The Russian Federation</p>	<p>Budget: EUR 680 000</p> <p>Official Journal: L 157, 26.6.2003</p> <p>Expired on the date of expiry of EU Common Strategy 1999/414/CFSP on Russia</p> <p>Implemented</p>
Council Joint Action 1999/878/CFSP of 17 December 1999 — Russian Federation I	<p>The project contributed to:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) a chemical weapons pilot destruction plant situated in Gorny, Saratov region, Russia; (b) a set studies and experimental studies on plutonium transport, storage and disposition. <p>Implementing entity: The Russian Federation</p>	<p>Budget: EUR 8 900 000</p> <p>Official Journal: L 331, 23.12.1999</p> <p>Estimated duration of the action: 48 months</p> <p>Implemented</p>

ANNEX TO THE SIX-MONTHLY WMD PROGRESS REPORT

Overview of instrument for stability, priority 1

'Risk mitigation and preparedness relating to chemical, biological, radiological and nuclear materials or agents'

Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
n.a.	Retraining former weapon scientists and engineers through support for International Science and Technology Centre (ISTC, Moscow) and Science and Technology Centre (STCU, Kiev)	The main objective of the Centres is to redirect scientists/engineers' talents to civilian and peaceful activities through science and technological cooperation.	ISTC/STCU	EUR 235 million	TACIS 1997-2006
				EUR 15 million	IFS 2007
				EUR 8 million	2008
				EUR 7,5 million	2009
				EUR 5,0 million	2010
				EUR 4,5 million	2011
				EUR 4,0 million	2012

AAP 2007 (Excluding funding for ISTC/STCU)

Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
IFS/2008/145-156	Combating illicit trafficking of nuclear and radioactive materials in FSU countries (Russian Federation, Ukraine, Armenia, Moldova, Georgia, Azerbaijan and Belarus)	The purpose of the action is to supply equipment for detection of NRM at border check points as it was identified in the previous phase of the activity financed by TACIS Nuclear Safety programme, contributing thus to reduce nuclear and radiation terrorism threat.	JRC	EUR 5 million	11.7.2008-12.4.2013
IFS/2008/145-130	Assistance in export control of dual-use goods	The specific objective is to support the development of the legal framework and institutional capacities for the establishment and enforcement of effective export controls on dual-use items, including measures for regional cooperation with a view of contributing to the fight against the proliferation of WMD and related materials, equipment and technologies.	BAFA (D)	ca EUR 5 million	19.3.2008-31.12.2010

AAP 2007 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
IFS/2008/145-132	Knowledge Management System on CBRN Trafficking	The overall objective of the activity is to improve capabilities of participating states, neighbouring countries of the EU in South-East Europe and possibly Caucasus, to combat the illicit trafficking and criminal use of CBRN materials (preparation phase to 'EU CBRN Centres of Excellence').	UNICRI	EUR 1 million	31.1.2008-1.8.2010

AAP 2008 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
IFS/2009/200-523	Knowledge management system on CBRN trafficking in North Africa and selected countries in the Middle East	The aim of the project would be to develop a durable cooperation legacy in the area of trafficking of CBRN materials (preparation phase to 'EU CBRN Centres of Excellence').	UNICRI	EUR 1 million	16.3.2009-15.7.2011
IFS/2009/217-540	Strengthening bio-safety and bio-security capabilities in Central Asian countries	The project will address shortcomings in the safety/security practices of key biological facilities in selected countries of Central Asia. The main objectives of the project are to raise the skills of the personnel working at facilities (laboratories) handling dangerous biological agents or supervising those facilities, and to provide additional equipment, as needed, to ensure an adequate level of bio-safety and security.	ISTC	EUR 6,8 million	21.9.2009-21.9.2014
IFS/2009/219-636	Combating illicit trafficking of nuclear and radioactive materials in selected FSU and Mediterranean Basin countries and preparation of border management activities in the ASEAN region	The overall objective of this project is to reduce the threat of nuclear and radiation terrorism. For this purpose, the assistance will be provided to the partner countries in the improvement of the technical and organisational measures for detection of nuclear and radioactive materials (NRM) illicit trafficking.	JRC	EUR 6,7 million	2.12.2009-1.12.2014

AAP 2008 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
IFS/2009/216-327	Awareness-raising of exporters export Control of dual-use goods	The overall objective of the project is to enhance the effectiveness of export control of dual-use items in the Russian Federation, with a view to contribute to the fight against the proliferation of WMD. The specific objectives will be achieved through information exchange with EU exporters, support industry and researchers for awareness-raising, organisation of seminars for exporters in the regions of the Russian Federation.	Russian independent non-profit organisation for professional advancement 'Export Control Training Centre'	EUR 1 million	1.9.2009-1.3.2011

AAP 2009 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
IFS/2010/239-471 (UNICRI main) — IFS/2010/239-481 (JRC main) — IFS/2010/253-483 and IFS/2010/253-485 (pilot projects JRC and Univ. Milan)/ IFS/2010/250-984 (UNICRI establishment of 2 Secretariats)	CBRN Centre of Excellence — First Phase	To set up a mechanism contributing to strengthen the long-term national and regional capabilities of responsible authorities and to develop a durable cooperation legacy in the fight against the CBRN threat	UNICRI/JRC main contracts/2 pilot projects in South-East Asia/first step (2 Secretariats in Caucasus and South-East Asia)	EUR 5 million	May 2010-May 2012
IFS/2010/235-364	Border monitoring activities in the Republic of Georgia, Central Asia and Afghanistan	To enhance the detection of radioactive and nuclear materials at identified borders crossing and/or nodal points in the Republic of Georgia, at Southern borders of selected Central Asian countries with Afghanistan and at the airport of Kabul	JRC	EUR 4 million	4.5.2010-4.5.2013
IFS/2010/238-194	EpiSouth: a network for the control of health and security threats and other bio-security risks in the Mediterranean Region and South-East Europe	To increase through capacity-building the bio-security in the Mediterranean region and South-East Europe (10 EU + 17 non EU countries)	Istituto Superiore di Sanità, Rome (Italy)	EUR 3 million	15.10.2010-15.4.2013

AAP 2009 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
IFS/2010/247-264 (service) IFS/2010/248-064 + IFS/2010/258-635 (supply)	Redirection of former Iraqi WMD scientists through capacity-building for decommissioning of nuclear facilities, including site and radioactive waste management	To assist Iraq with redirection of scientists and engineers possessing WMD-related skills and dual-use knowledge through their engagement in a comprehensive decommissioning, dismantling and decontamination of nuclear facilities	UNIVERSITA DEGLI STUDI DELL'INSUBRIA (service) — CANBERRA +>NNL (supplies)	EUR 2,5 million (1,5 M for service + 1,5 M for supplies)	Aug 2010-Aug 2013
IFS/2010/253-484	Knowledge Management System on CBRN risk mitigation — Evolving towards CoE 'Mediterranean Basin'	To integrate the existing Knowledge Management Systems, namely for South-East Europe and for North Africa, and to prepare the evolution towards a Centre of Excellence in the Mediterranean Basin dealing with CBRN risk mitigation (preparation phase to 'EU CBRN Centres of Excellence')	UNICRI	EUR 0,5 million	25.11.2010-30.4.2012
IFS/2010/254-942	Bio-safety and bio-security improvement at the Ukrainian anti-plague station (UAPS) in Simferopol	To contribute to full implementation of the BTWC (Biological and Toxin Weapons Convention) in Ukraine, which includes the prevention of illicit access to pathogens by terrorists and other criminals	STCU	EUR 4 million	22.11.2010-21.8.2014
IFS/2010/256-885	Assistance in export control of dual-use goods	Continuation of the ongoing activities in this field in the already covered countries, with possible extension to other regions/countries	BAFA (D)	EUR 5 million	21.12.2010-1.7.2013

AAP 2010 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
IFS/2011/263-555 (set-up) IFS/2011/273-506 (actions)	CBRN Centres of Excellence — Second phase	Set-up of three to four new centres in the Middle East and, possibly, Gulf region, Mediterranean Basin, Central Asia and Southern Africa and extension of the projects in South-East Asia and in Ukraine/South Caucasus and implementation of thematic projects in all project areas of priority 1	UNICRI	EUR 4,5 million EUR 16,3 million	23.8.2011-28.2.2013

AAP 2010 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
IFS/2011/273-571	Enhancing the capability of the IAEA Safeguards Analytical Service (ECAS) — EU contribution to the new Nuclear Material Laboratory (NML)	To ensure that the IAEA has a strong independent analytical capability for safeguards in the decades to come by means of expansion and modernisation of the IAEA Safeguards Analytical Services	IAEA	EUR 5 million	30.11.2011-30.11.2015
IFS/2011/272-372 (service) and IFS/2011/272-424 (supplies)	Establishment of Mobile Laboratories for Pathogens up to Risk Group 4 in combination with CBRN Capacity Building in Sub-Saharan Africa	Implementation of two units of mobile labs to be used to perform diagnosis of up to group 4 infectious agents in sub-Saharan Africa and one 'stand-by' unit based in EU for training purposes and to be deployed in other countries outside EU where these agents are endemic or outbreaks occur	BERNHARD-NOCHT-INSTITUT FÜR TROPENMEDIZIN (service) — supply under evaluation	EUR 3,5 million	15.12.2011-14.12.2015
IFS/2011/273-572	Strengthening bio-safety and bio-security capabilities in South Caucasus and in Central Asian Countries	To raise the capabilities of State organisations in target countries responsible for bio-safety and bio-security in a way that will result in a substantial improvement of the countries' bio-safety/security situations	UNICRI	EUR 5 million	1.1.2012-31.12.2015

AAP 2011 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
IFS/2011/278-349	Multilateral Nuclear Assurances — EU contribution to the Low Enriched Uranium bank under the supervision of the International Atomic Energy Agency (IAEA)	The IfS contribution (EUR 20 million) will be dedicated to the purchase of a quantity of Low Enriched Uranium.	IAEA	EUR 20 million	30.11.2011-30.11.2013
—	Chemical, biological, radiological and nuclear (CBRN) Centres of Excellence — Third Phase	(1) to extend existing activities (management contracts with JRC and UNICRI) until the end of 2014 with the aim of improving national CBRN policies and defining comprehensive tailored assistance packages, in a coherent and effective combination of national and regional dimensions (EUR 5,5 million); (2) to improve national CBRN policies through the implementation of concrete actions in the areas of export control of dual-use goods, illicit trafficking of CBRN materials, bio-safety and bio-security, scientists' engagement (EUR 9,2 million) including governance.		EUR 14,7 million	1.2013-12.2014

AAP 2011 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
—	Border monitoring activities in the Democratic Republic of the Congo, Russian Federation, Ukraine and South-East Asia	To counteract nuclear and radiation terrorism threats — for this purpose, the assistance should be provided to the identified countries in the improvement of the technical and organisational measures for detection of Nuclear and Radioactive Materials (NRM) illicit trafficking, including training and establishment of an expert network.		EUR 5,8 million	1.2013-12.2014
—	Co-operation in export control of dual-use goods	To strengthen the export control systems of partner countries, with a strong link with the Regional Centres of Excellence activities, by aligning them to the standard of the international export control regimes and treaties and therefore meeting the requirements of the UNSCR 1540 (2004)		EUR 3,65 million	1.2013-12.2014

AAP 2012 (Excluding funding for ISTC/STCU)					
Project identification	Title	Objective	Contractor	Amount	Execution period
—	Enhancing the Capability of the International Atomic Energy Agency (IAEA) Safeguards Analytical Service (ECAS) — EU contribution to the new Nuclear Material Laboratory (NML)	To support ECAS in their effort to constructing and outfitting laboratories for the analysis of special and environmental samples according to the latest quality and safety standards, with sample logistics being an integral part of it to ensure that the IAEA has a strong independent analytical capability or safeguards in the decades to come by means of expansion and modernisation of the IAEA Safeguards Analytical Services	IAEA	EUR 5 million	1.2013-12.2014
—	Chemical, biological, radiological and nuclear (CBRN) Centres of Excellence — Fourth Phase	(1) To extend existing activities (management contracts with JRC) until the end of 2014 (EUR 3,5 million); (2) to extend the existing Regional Secretariats managed by UNICRI until the end of 2014 (EUR 3,1 million); and (3) to improve national CBRN policies through the implementation of concrete actions in the areas of export control of dual-use goods, illicit trafficking of CBRN materials, bio-safety and bio-security, engagement of scientists (EUR 30,2 million)	JRC UNICRI Consortia (EU MS)	EUR 36,8 million	1.2013-12.2014